



ANIMATION MINI-POUSSIN(E)S/POUSSIN(E)S

Tous au dojo !

+ Secteur Ouest : 03/12/2022 Secteur Est : 04/12/2022



Dojo Fédéral de Lormont

153 rue Izzet Koç 33310 LORMONT

Secteur OUEST : 03/12/2022
08H00/08H30 : Poussin(e)s : 2013
10H30/11H00 : Poussin(e)s : 2014

Secteur EST : 04/12/2022
08H00/08H30 : Poussin(e)s : 2013
10H30/11H00 : Poussin(e)s : 2014

13H00/13H30 / Mini-Poussin(e)s : 2015
15H30/16H00 / Mini-Poussin(e)s : 2016

13H00/13H30 / Mini-Poussin(e)s : 2015
15H30/16H00 / Mini-Poussin(e)s : 2016

Contact :
05 56 31 51 00
comite@judogironde.fr

Informations :
Ouvert aux Mini-Poussin(e)s : 2015/2016 et Poussin(e)s : 2013/2014
Inscriptions par extranet Obligatoire

 
WWW.JUDOGIRONDE.FR
@JUDOGIRONDE.FR

ANIMATION MINI-POUSSIN(E)S ET POUSSIN(E)S

Secteur « OUEST » : Samedi 03/12/2022 et Secteur « EST » : Dimanche 04/12/2022

- **Ouvert aux judokas nés en 2015-2016 et 2013-2014**

Secteur « OUEST » Samedi 03/12/2022	Secteur « EST » Dimanche 04/12/2022
POUSSIN(E)S NÉS EN : - 2013 - 2014	POUSSIN(E)S NÉS EN : - 2013 - 2014
MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN : - 2014 - 2015	MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN : - 2014 - 2015

- **Droit d'engagement**
 - Engagement **gratuit**.
- **Modalités d'inscription – date limite**
 - Les inscriptions se feront exclusivement sur le site FFJDA.
 - **Aucune inscription ne sera prise en compte après le 27 novembre 2022.**
 - **L'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions plus tôt en cas de dépassement de la capacité d'accueil prévue.**
 - Inscriptions en ligne sur le site FFJDA :
 - www.ffjudo.com
 - Extranet
 - Entrer Code utilisateur
 - Entrer Mot de passe
 - Compétitions
 - Calendrier des compétitions 2022/2023
 - Sélectionnez la date et choisir compétitions
 - Afin d'assurer une organisation de qualité, nous demandons donc aux clubs de ne pas inscrire d'office l'ensemble de ses judokas mais uniquement les judokas ayant confirmé leurs participations.
 - De la même manière, nous vous demandons de bien vouloir veiller à la réactualisation de vos participants en cas de désistement.
- **Conditions de participation**

Afin que cette animation se déroule dans les meilleures conditions, nous demandons aux clubs participants ayant plus de 15 judokas inscrits de bien vouloir fournir un arbitre ou un commissaire sportif de club formé (titre arbitre de club ou CS validé par l'enseignant : arbitre club Minime ceinture verte minimum et commissaire Benjamin deuxième année ceinture jaune minimum)

Afin de valider leur participation les clubs ayant plus de 15 participants devront fournir les noms prénoms grade et adresse électronique au comité au plus tard 10 jours avant l'animation. Possibilité de convoquer sur ½ journée si deux officiels du club inscrits.

BP N° 146 - Maison des Sports « Les Iris » 153 Rue Izzet Koç - 33310 LORMONT

☎ 05 56 31 51 00

✉ comite@judogironde.fr

🌐 www.judogironde.fr

- **Programme :**

Secteur « OUEST » Samedi 03/12/2022	Secteur « EST » Dimanche 04/12/2022
08H00/08H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2012 10H30/11H00 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2013	08H00/08H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2012 10H30/11H00 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2013
13H00/13H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2014 15H30/16H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2015	13H00/13H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2014 15H30/16H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2015

- **Règlement**

- **Mini-Poussins :**

- **Grade minimum :** ceinture blanche 1 liseré, passeport obligatoire
- **1 timbre de licence**
- **Licence validée compétition**

- **Poussins :**

- **Grade minimum :** ceinture blanche-jaune, passeport obligatoire
- **1 timbre de licence**
- **Licence validée compétition**

1. Partie technique

Échauffement en commun des enfants puis travail technique sous forme d'ateliers (**durée 30min**)

- 1 : mobilités debout, chutes et travail de projection
- 2 : mobilités au sol, travail retournement et immobilisation

Nous souhaitons que cette partie technique soit encadrée par les enseignants, nous demanderons donc aux enseignants de participer en judogi à cette partie de l'animation. En cas d'indisponibilité de l'enseignant, le club pourra engager un judoka licencié du club cadet ceinture marron minimum.

2. Partie randoris

- Formule de poules par groupes morphologiques.
- Pas de mixité
- Le but est de pouvoir proposer 4 combats aux participants de cette animation.
- La formule privilégiée sur cette animation est la constitution de groupes de 9 judokas divisés en trois poules de 3 judokas. À l'issue de cette phase de poule trois nouvelles poules sont constituées en réunissant les trois 1^{er}, les trois 2^{èmes}, et les trois 3^{èmes} de la première phase de poule. Les récompenses seront attribuées à l'issue de cette deuxième poule.
- D'autres formules de poules seront possibles en fonction de la composition des groupes morphologiques.
- Les récompenses seront des médailles (or, argent, bronze).
- Tous les participants seront récompensés.

BP N° 146 - Maison des Sports « Les Iris » 153 Rue Izzet Koç - 33310 LORMONT

☎ 05 56 31 51 00

✉ comite@judogironde.fr

🌐 www.judogironde.fr

3. Arbitrage.

- Application du règlement d'arbitrage éducatif :
 - o *Règlement animation national ffjudo*
 - o Temps de combat : 1min30s
 - o Le combat démarre à distance et passe par la garde fondamentale.
 - o Projection valorisée uniquement du côté de la manche tenue
 - o Pour toute phase d'attaque à 1 main qui aurait échouée, un retour à 2 mains est nécessaire.
 - o Attaques à genoux, sutemi et makikomi : non autorisés pour cette tranche d'âge
 - o Hon gesa gatame : éviter les contraintes cervicales, repositionnement en Kuzure gesa gatame ou main sur sa cuisse.

LES SPÉCIFICITÉS BENJAMINS S'APPLIQUENT AUX POUSSINS ET MINI-POUSSINS



PRÉCONISATIONS

POUSSINS & MINI-POUSSINS

Faire des randori arbitrés = le chronomètre est déclenché au début du combat sans temps d'arrêt jusqu'à la fin du temps de combat (sauf nécessité).

Kumi Kata :



- Le combat démarre à distance et passe par une garde fondamentale à 2 mains
- La saisie est autorisée **pouce à l'intérieur du col** ; 
- **Encercler la tête n'est pas autorisé** ; 
- **Projection** valorisée uniquement du **côté de la manche tenue** 
(o uchi gari possible en forme fondamentale) ;
- Pour toute phase d'attaque à 1 main qui aurait échouée, un retour à la garde à 2 mains est nécessaire.

Précisions :

- **Attaques à genoux, sutemi et makikomi** :
non autorisés pour cette tranche d'âge
- **Hon gesa gatame** : éviter les contraintes cervicales, autorisé avec pouce dans le col ou main sur la cuisse.
Si contraintes : utiliser Sonomama/yoshi pour replacer correctement.

4. Décomptes des points et classements

- Arrêt du combat dès 20 points marqués
- En cas d'égalité de score (ippon, waza-ari), la victoire sera attribuée au judoka ayant le plus de kinza. En cas d'égalité de kinza, il sera annoncé hikiwake (match nul).
- Pour le classement, seront pris en compte dans l'ordre :
 1. le nombre de victoires
 2. le nombre de points marqués
 3. en cas d'égalité de victoires et de points, c'est le vainqueur du combat qui a opposé les deux judokas à égalité qui gagne, s'ils ne se sont pas rencontrés ou s'ils ont fait match nul, les deux judokas recevront la même récompense à égalité.

Spécificités pour cette animation uniquement :

- Un waza-ari vaut 7 points, 2 waza-ari valent 14 points, un waza-ari marqué debout suivi par un osaekomi, on laisse aller le temps jusqu'à 20 secondes (1 waza-ari + un ippon= 17 points).
- Ippon marqué debout : pas de liaison ne-waza, matre et reprise debout.